DLP 19-9-94003629 ®

Avertissements agricoles

Publication périodique

EDITION "GRANDES CULTURES"

ISSN 0757 4029

BULLETIN TECHNIQUE N° 21 — 17 AOUT 1989

MAIS : Début du deuxième vol de Pyrale : attention aux maïs doux.
MAIS, HARICOT, SOJA, TOURNESOL : Des attaques d'Araignées jaunes souvent observées.
COLZA : Désherbage et protection insecticide au semis.

- M A I S -

PYRALE :

* Un début de deuxième vol de la Pyrale du maïs a été détecté à partir du 8 Août dans certaines zones précoces de la région (Indre et Loire, Champagne Berrichonne de l'Indre).

---> Pour **les maïs doux tardifs** semés en zones relativement précoces (Val de Loire -41- -45-, Beauce -41- -45-, Sologne viticole -41-) **qui ne seront pas récoltés au 25 Août**, un risque d'éclosion de jeunes chenilles est à craindre et un traitement à base de pyréthrinoïde liquide est à envisager **dans la semaine à venir.**

ACARIENS :

* Dans de nombreux maïs de la région, des attaques d'Araignées jaunes, se traduisant pas des dessèchements plus ou moins importants du feuillage, sont observables sur les côtés des parcelles les plus exposées au soleil (orientation Sud ou Sud-Ouest). Des attaques plus généralisées peuvent être observées en cultures non irriguées. Ces attaques ont été favorisées par le climat chaud et sec de l'année.

* Ces acariens, minuscules araignées jaunes difficilement visibles à l'oeil nu, tissent un réseau de toiles dressées à l'aspect de feutrage et sont surtout localisées à la face inférieure des feuilles, préférentiellement dans la dépression bordant la nervure centrale.

---> Ils sont donc particulièrement difficiles à toucher avec un produit de contact efficace sur d'autres cultures (spécialités à base de dicofol ou de cyhéxatin) et la lutte curative avec de tels produits est pratiquement inopérante sur maïs, essentiellement en raison de problèmes pratiques d'application (voir bulletin N° 20 du 3 Août 1989).

- S O J A - T O U R N E S O L - H A R I C O T -

ACARIENS :

* De nombreuses parcelles de soja et de haricots de la région subissent actuellement des attaques d'Araignées jaunes plus ou moins graves se traduisant par un dessèchement prématuré des feuilles. Quelques cultures de tournesol manifestent des attaques en bordure de parcelles.

Abonnement annuel : 170 F - Chèque à l'ordre du Regisseur de Recettes à envoyer à l'adresse ci-dessous.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, Rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX - Tél. (38) 86.36.24
EDITION DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES "CENTRE"
(Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret)



P34

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : A. SIMONIN - CPPAP N 530 AD

——> Dans les cultures **de haricots et de soja** encore éloignées de la récolte et où l'attaque n'est pas encore généralisée, une protection rapide est envisageable avec des spécialités à base de dicofol (15 jours de délai de carence avant récolte), de cyhéxatin (7 jours) ou de fenbutatin-oxyde (3 jours).
——> Dans les cultures de tournesol, en raison de la faible intensité d'attaque habituellement observée et de la localisation exclusive des acariens sous les feuilles, aucune lutte ne doit être envisagée.

- S O J A -

SITONES :
* Dans les cultures de soja proches de champs de pois récoltés, des attaques de Sitones adultes, se traduisant par la présence **de nombreuses encoches** en bordure des feuilles, sont souvent observées.



Longueur : 3 à 4 mm.

Couleur dominante : beige.

——> Ces attaques sont peu préjudiciables à la culture et il n'est pas utile d'envisager un traitement insecticide.

- C O L Z A -

PROTECTION INSECTICIDE AU SEMIS :
* **Mouche du chou** : Un traitement de sol peut se justifier dans les secteurs à risque (Drouais-Thymerais, Berry...) **en cas de semis précoce** (avant le 5-8 Septembre). En effet, ces semis risquent de se trouver au stade le plus attractif pour la Mouche (stade 3-4 feuilles) au moment du pic du troisième vol de ce ravageur. Le traitement sera surtout rentabilisé dans les sols à faible réserve en eau (terres superficielles, sols sableux). Les traitements en végétation contre la Mouche du chou sont le plus souvent inefficaces.
——> Insecticides homologués en traitement du sol contre les Mouches du chou :

MATIERE ACTIVE	SPECIALITE COMMERCIALE	DOSE/HA
carbofuran	CURATER	9 kg
carbofuran + isophenphos	CARMA	9 kg

D'autre part, OFTANOL T (isophenphos + thirame), homologué en traitement de semence sur grosse Altise à 4 kg/quintal, semble avoir une action intéressante contre la Mouche du chou (selon des essais CETIOM).

* **Grosses Altises** : Les traitements en localisation dans la raie de semis sont efficaces mais ne sont pas justifiés en l'absence de risque contre la Mouche du chou (prix trop élevé). Les traitements en végétation à base de pyréthrinoïdes liquides sont beaucoup moins coûteux et très performants sur ce ravageur.
——> Insecticides homologués en traitement du sol contre les grosses Altises :

MATIERE ACTIVE	SPECIALITE COMMERCIALE	DOSE/HA
benfuracarbe	ONCOL 5 G	9 kg
	ONCOL S	5,25 kg
carbofuran	Nombreuses	9 kg
carbosulfan	MARSHAL FORT	7,5 kg
furathiocarbe	DELTANET	12 kg
terbuphos	COUNTER PLUS	10 kg
thiophanox	DACAMOX 5 G	9 kg
	DACAMOX 5 S	
carbofuran + isophenphos	CARMA	9 kg
phorate + terbuphos	DISPELL	18 kg

* Charançon du bourgeon terminal : L'efficacité d'un traitement au semis reste le plus souvent insuffisante car le vol est souvent trop tardif (plus de 50 à 60 jours après semis).
---> Les traitements en végétation déclenchés sur le pic de vol ont une excellente efficacité et sont beaucoup moins coûteux.

* Limaces : En raison de l'absence de gel lors des deux hivers précédents, les dégâts risquent d'être intenses en cas d'automne doux et humide, surtout dans les sols n'ayant pas subi, après moisson, de déchaumages répétés susceptibles de provoquer un dessèchement des oeufs.

---> En parcelles réputées très infestées, une première application d'anti-limace peut être tentée suite aux orages actuels sur déchaumage reverdi. Attendre au moins une semaine avant de labourer.

---> Un traitement en localisation dans la raie de semis peut présenter une bonne efficacité sur la limace horticole (petite limace noire à sole orange) qui a une activité exclusivement souterraine.

---> En parcelles à infestation moyenne, un suivi de l'activité des limaces peut être effectué dès le semis à l'aide des pièges (tuiles, sacs...). Une application de microgranulés en couverture sera décidée en fonction de l'activité des limaces dans ces pièges ou à l'observation des tout premiers dégâts.

DESHERBAGE :
* Pas de réelles nouveautés par rapport aux campagnes précédentes (voir tableau page 4). Deux nouvelles spécialités utilisant en mélange des matières actives déjà commercialisées ont obtenu une autorisation provisoire de vente :

---> AMARILLO (La Quinoléine), utilisable à la dose de 5 l/ha, apporte 2 880 g de tébutame (soit 4,8 l de COMODOR G) et 960 g de trifluraline (soit 2 l de TREFLAN). Une incorporation superficielle dans les 4 à 5 premiers centimètres du sol est souhaitable dans les 24 heures après traitement.

---> TAMBER (Stauffer), utilisable à 6 l/ha en présemis, apporte 2 160 g de tébutame (3,6 l de COMODOR G) et 900 g de napropamide (2 l de DEVRINOL FL). Incorporation dans les 48 heures après traitement.

* Les expérimentations de désherbage du colza menées par le Service de la Protection des Végétaux montrent qu'un traitement de présemis est rarement suffisant. Les meilleurs résultats sont souvent obtenus par une succession de produits de présemis et de prélevée en sachant qu'en parcelle à dominante Capselles, il est impératif d'utiliser un programme à base de BUTISAN S.

---> TREFLAN (2 l) ou DEVRINOL (2,2 l) en présemis, puis BUTISAN S (1,5 l) en post-semis (dominante dicotylédones).

---> COMODOR (4 à 5 l) ou AMARILLO (4 à 5 l) en présemis puis BUTISAN S (1,5 l) en post-semis (infestation moyenne en graminées).

---> BUTISAN S (1,5 l) en post-semis puis BUTISAN S (1,5 l) en post-levée précoce, première feuille pointante (plus sélectif que BUTISAN S à 2,5 l en un passage, en cas d'infestation dominante en Capselles).

Les traitements de post-levée (repousses de graminées notamment, seront abordés dans un bulletin ultérieur.

P 35

Les herbicides utilisables jusqu'à la levée du colza

	Matière(s) active(s)	Spécialité commerciale	Dose/ha de spécialité	OBSERVATIONS
PRE - SEMIS	diallate	AVADEX	3,5 à 4 L	. Incorporation immédiate après application . Actif uniquement sur graminées . Dose de 4 L si folle-avoine et repousses céréales
	trifluraline	nombreuses spécialités dont TREFLAN	2,5 L	. Incorporation immédiate après épandage . Actif sur graminées, sauf repousses de céréales . Actif sur dicotylédones
	napropamide	DEVRINOL FL	2,2 à 2,8 L	. Incorporation superficielle dans les 2 jours (sauf si pluie importantes) . Actif sur graminées : sauf folle-avoine et repousses céréales . Actif sur dicotylédones : dont GAILLETS, MATRICAIRES . La dose de 2,8 L est une dose maximum à n'utiliser qu'en sol argileux (+ 25 % argile) (risque phytotoxicité sur la culture suivante)
	nitralin + napropamide	ZULAN FLUTON	2,5 kg	. Incorporation superficielle dans les 2 jours . Actif sur graminées : (proche de napropamide) . Actif sur dicotylédones dont MATRICAIRES
	tébutame + trifluraline	AMARILLO	5 L	. Voir pages précedantes
	tébutame + napropamide	TAMBER	6 L	
PRE-SEMIS ou PRE-LEVEE	tébutame	COMODOR	4 à 5 L	. En pré-semis, incorporation uniquement si sol pierreux . Actif sur graminées : 5 L en pré-semis si risque repousses de céréales . Actif sur dicotylédones
PRE - LEVEE	dimétachlore	TERIDOX	2 à 3 L	. Risque de phytotoxicité (surtout en terres légères) utiliser 2 L . Actif sur graminées : sauf folle-avoine, repousses céréales . Actif sur dicotylédones : dont MATRICAIRES, CAPSELLES
	métazachlore	BUTISAN S	2,5 L	. A n'utiliser qu'en conditions de semis favorables (préparation de sol, date et profondeur de semis). Même dans ces conditions la sélectivité peut être insuffisante . Utilisation préférable immédiatement après le semis : possible jusqu'à 3 jours après . Très bonne efficacité herbicide . Actif sur graminées sauf repousses céréales et folle-avoine . Actif sur nombreuses dicotylédones : dont MATRICAIRES, CAPSELLES
POST-LEVEE PRECOCE	métazachlore	BUTISAN S	2,5 L	. A utiliser dès le stade "cotylédons étalés-1ère feuille pointantes du colza" . Bon sur CAPSELLES, COQUELICOTS, MOURONS . Moyen sur VERONIQUES, PENSEES . Un fractionnement est possible pour éviter d'éventuels problèmes de phytotoxicité - 1,5 L/ha en post-semis - 1,5 L/ha au stade A-B1